

Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication NF C 18-510 lors de l'exécution d'opérations ou intervention sur ou au voisinage des ouvrages électriques Basse et Haute Tension.
Public	Personnel devant exécuter des travaux d'ordre électrique sur / dans un environnement électrique Basse Tension ou à son voisinage. Stagiaire minimum : 1 maximum : 10
Pré-requis	Avoir, dans le domaine de tension considéré et sur les ouvrages ou installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> – différencier les grandeurs électriques (courant, tension résistance, puissance, alternatif et continu – identifier les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects – identifier les équipements électriques dans leur environnement (fonctions : séparation, protection commande...) – lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles Ne pas avoir de contre-indication médicale.
Moyens et méthodes pédagogiques Moyens techniques et d'encadrement	Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités. Exercices pratiques réalisés sur matériels adaptés. Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.
Durée minimum	1.5 jour soit 10.5 heures
Lieu	En entreprise ou en agence
Contenu type de formation	<p>Thèmes communs recyclage: (retour d'expérience)</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <u>Analyse des accidents et presque accidents</u> : processus et conséquences avérées ou potentielles ◦ Pratiques professionnelles <p>Thèmes communs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <u>Effets du courant sur le corps humain</u> : électrisation, électrocution, brûlure ◦ <u>Habilitation</u> : principe, symboles, limites et formalisation ◦ Evaluation du risque <p>Recyclage, thèmes spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les zones d'intervention et leurs limites ◦ <u>Habilitations</u> : limites, analyse des risques et mesures de prévention ◦ Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention ◦ <u>Protection collective</u> : mesures, équipements et signalisation ◦ <u>Equipements de protection individuelle</u> : identifier, vérifier, utiliser ◦ <u>Equipements de travail utilisés (échelle, outils à main...)</u> : risques et mise en œuvre ◦ <u>Mise en sécurité d'un circuit</u> : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée ◦ <u>Documents applicables dans le cadre d'une opération</u> : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, certificat pour tiers, avis de fin de travail... ◦ <u>Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération</u> : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ◦ Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité) ◦ La conduite à tenir face à un incendie ou un accident sur ou près des ouvrages ou installations électriques
Suivi et évaluation des résultats	Evaluation théorique sous forme de QCM Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage. Travaux et évaluations pratiques. Attestation de formation Un avis suite aux évaluations est donné par le formateur permettant à l'employeur de délivrer une habilitation.